

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2008

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE : ES

Obligatoire

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Comment peut-on expliquer les transformations de l'organisation du travail depuis les années 1970 ?

DOCUMENT 1

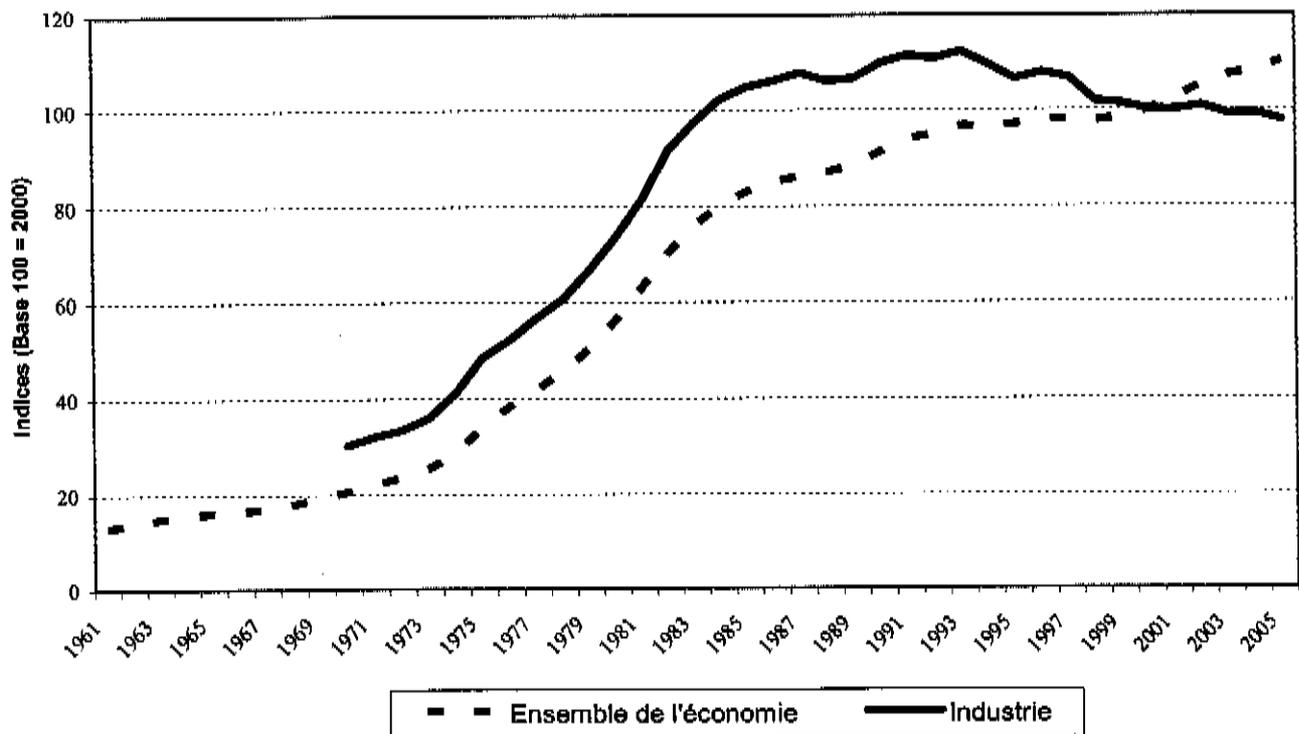
Dès la fin des années soixante, l'organisation taylorienne du travail, ainsi que des conditions du travail empreintes de pénibilité physique [...] et psychique [...] dans le cadre d'une parcellisation des tâches sont fortement critiquées, tant en Europe occidentale qu'aux Etats-Unis. En outre, la crise économique de 1974, l'accélération de la libéralisation des échanges internationaux et la globalisation de la concurrence exigent des entreprises une plus grande réactivité et une meilleure maîtrise des coûts. La production de masse marque ainsi le pas au profit du développement d'un système de production au plus juste. Ce mode productif, [...] qui privilégie comme source de profits la réduction permanente des coûts à volume constant, [...] l'innovation et la flexibilité [...] a permis d'importantes économies d'échelle et une plus grande diversité de l'offre. [...]

L'accent est mis avec une intensité renouvelée sur la compétitivité et l'utilisation optimale des équipements, la qualité des produits et celle de la production [...]. La gestion des ressources humaines devient un élément stratégique. Appréciation fine des emplois (postes et personnes), individualisation des rémunérations, aménagement du temps de travail, [...] assouplissement des législations sociales [...], tels sont les nouveaux traits de l'usine moderne.

Conseil économique et social, « La place du travail »,
Rapport du CES, La Documentation française, 2003.

DOCUMENT 2

Evolution du coût unitaire de la main-d'œuvre en France



Source : OCDE, 2006.

DOCUMENT 3

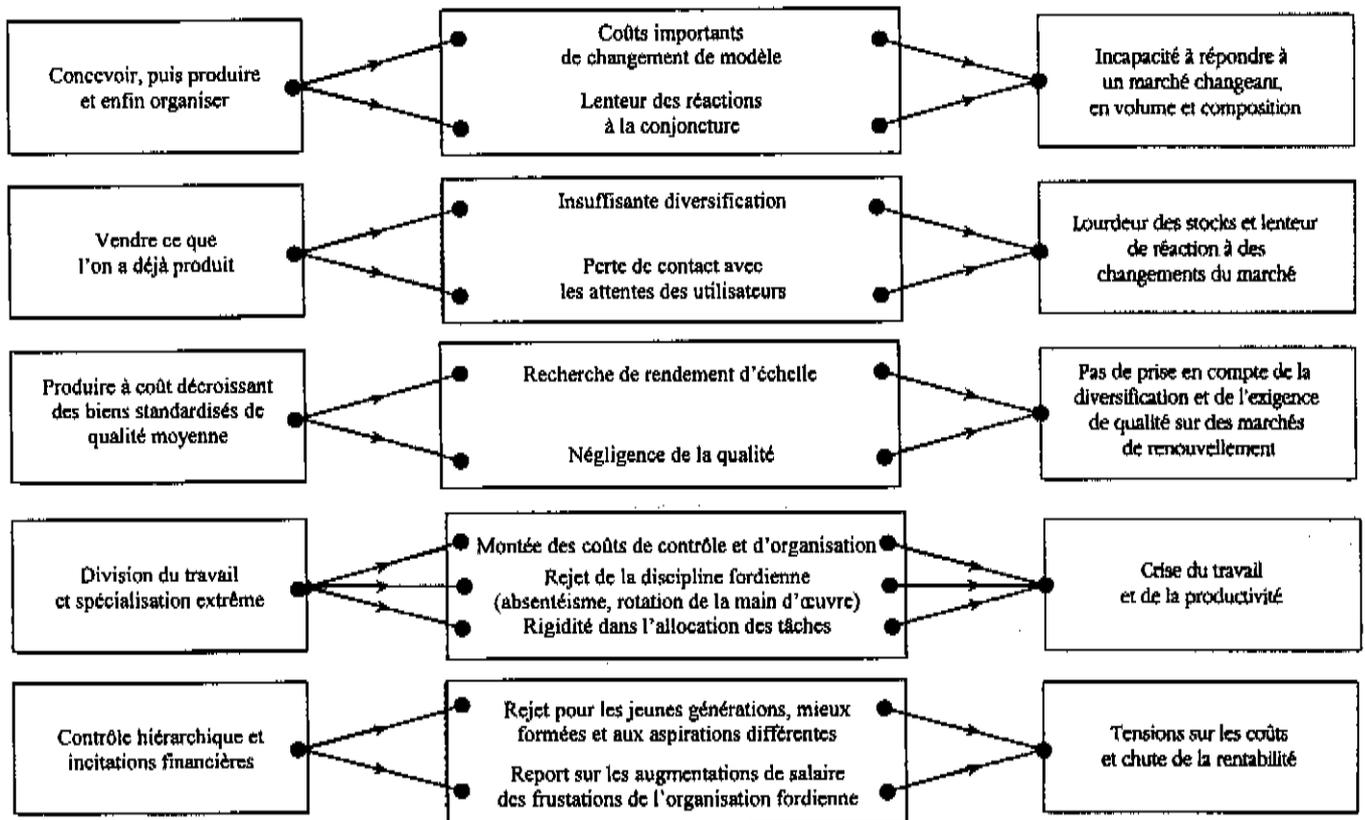
La facilité avec laquelle peuvent se faire des échanges d'information explique en particulier le développement de phénomènes d'externalisation : les entreprises se focalisent sur leurs compétences essentielles et confient à des prestataires extérieurs la gestion d'activités qu'elles assuraient précédemment [...]. Ainsi apparaît une concurrence pour des tâches qui n'y étaient pas précédemment soumises, et corrélativement des gains d'efficacité.

Au niveau des entreprises, l'informatisation n'est qu'un des éléments de la productivité. Elle doit s'accompagner d'une nouvelle organisation du travail. Celle-ci vise une plus grande réactivité à la demande, ce qui nécessite souvent une polyvalence accrue des salariés. L'informatique et la mise en réseau d'unités de production (à l'intérieur ou à l'extérieur de la firme) permettent d'approfondir une évolution déjà engagée (« le toyotisme »), qui se caractérise par un moins grand nombre d'échelons hiérarchiques et une délégation des responsabilités, par la mise en place de groupes de projet qui rendent les salariés davantage comptables de leurs performances avec des objectifs en termes de norme de qualité et de respect des délais.

Céline ALLARD-PRIGENT [et alii], « Marchés, prix et stratégies d'entreprise »,
Direction de la Prévision, in *Problèmes économiques*, n° 2697,
La Documentation Française, 2001.

DOCUMENT 4

L'organisation fordienne : les forces deviennent des faiblesses



Source : Robert BOYER, Jean-Pierre DURAND, *L'Après Fordisme*, Éditions Syros, 1998.

DOCUMENT 5

Evolution de la productivité horaire

| Croissance annuelle moyenne en % | France | Etats-Unis |
|----------------------------------|--------|------------|
| 1913 - 1950 | 1,9 | 2,8 |
| 1950 - 1973 | 5,1 | 2,3 |
| 1973 - 1980 | 3,1 | 0,8 |
| 1980 - 2004 | 2,3 | 1,7 |

Source : Gilbert CETTE, Yusuf KOCOGLU et Jacques MAIRESSE, « Un siècle de croissance comparée de la productivité du travail en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis », IARIW, 2006.

DOCUMENT 6

Il fallait mettre à bas les règles, institutions et garanties que le capital avait dû concéder au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Ces concessions provisoires – la reconnaissance [...] du pouvoir syndical dans et hors l'entreprise ; le partage des fruits de la croissance ; la sécurité sociale ; – [...] avaient abouti à laminer la rentabilité des investissements. L'accélération progressive de l'inflation traduisait l'effort de plus en plus désespéré des entreprises pour restaurer leurs marges. Le virage [...] a consisté, pour l'essentiel, à provoquer une brutale récession grâce à une hausse inédite des taux d'intérêt et à démanteler rapidement les entraves à la libre circulation des capitaux. L'objectif conscient était de rétablir un rapport de forces favorable au capital pour réduire le coût du travail, accroître la rentabilité et relancer l'investissement. [...]

Jusqu'aux années quatre-vingt, c'était la rémunération du capital qui encaissait les chocs de conjoncture. [...] À partir des années quatre-vingt-dix, c'est la masse salariale qui doit subir sans délai le coût de l'ajustement : les exigences des actionnaires passent avant les intérêts et l'emploi des salariés.

Thomas COUTROT, *Critique de l'organisation du travail*, La Découverte, 1999.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.

2. de répondre à la question de synthèse :

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

La dynamique de la stratification sociale

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

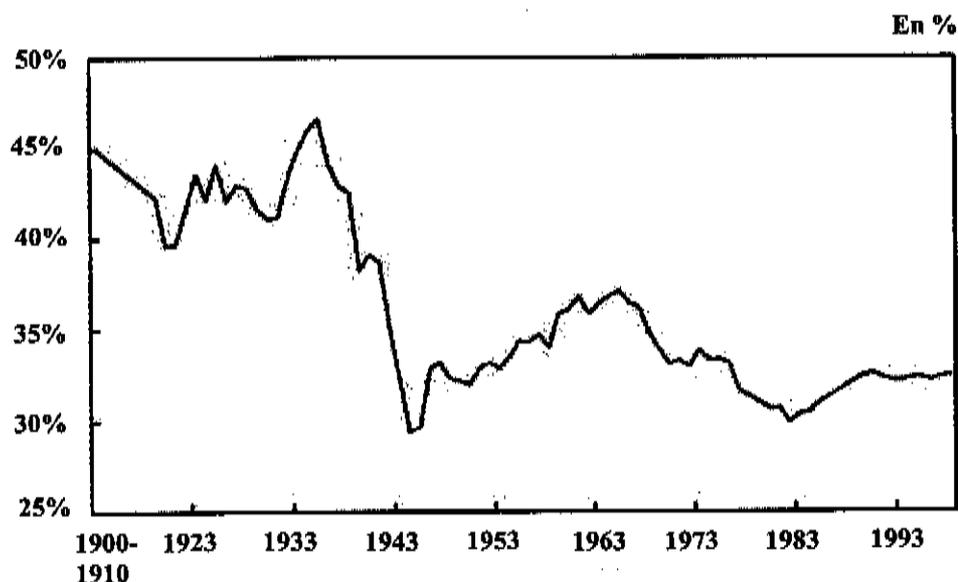
- 1) En quoi « la part du décile supérieur dans le revenu total » est-elle un indicateur des inégalités ? **(document 1) (1 point)**
- 2) Mettez en évidence l'évolution des inégalités. **(document 1) (1 point)**
- 3) Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer la réduction des inégalités de revenus ? **(documents 1 et 2) (2 points)**
- 4) Quels liens peut-on établir entre la situation face à l'emploi et les inégalités ? **(document 3) (2 points)**
- 5) Expliquez la phrase soulignée. **(document 4) (2 points)**
- 6) Montrez que les inégalités tendent à se cumuler. **(document 4) (2 points)**

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir analysé l'évolution des inégalités économiques sur le long terme en France, vous expliquerez la tendance constatée depuis les années 1980.

DOCUMENT 1

Evolution de la part du décile supérieur dans le revenu total en France



Source : Thomas PIKETTY, « Les inégalités dans le long terme », in *Inégalités économiques*, Conseil d'Analyse Economique, La Documentation française, 2001.

DOCUMENT 2

Lorsque l'on aborde la dynamique historique, trois résultats sont frappants. D'abord, les « Trente Glorieuses » (1945-1975) apparaissent comme une période extraordinaire d'enrichissement du salariat : alors qu'en moyenne, le pouvoir d'achat du salaire a crû d'environ 0,5% par an dans les années 1990, une année moyenne de la période antérieure à 1975 s'accompagnait d'une hausse de 3,5%. Ensuite, l'écart entre cadres et ouvriers (si nous prenons les employés, le résultat serait presque identique), a fléchi après 1968 (le cadre gagnait en moyenne 4 fois plus que l'ouvrier en 1968, et 2,7 en 1984) ; un mouvement considérable de rapprochement des salaires entre qualifiés et routiniers a donc eu lieu après 1968 ; ce mouvement résulte notamment d'un renouvellement fort de la population dans les années 1970 avec l'arrivée précoce et massive des jeunes générations diplômées du baby boom. Enfin, depuis cette date, l'écart est à peu près stable (2,5 en 1998). La fin des Trente Glorieuses a donc été marquée par une dynamique doublement favorable à la classe ouvrière (et aux employés) : les écarts se réduisent dans un contexte d'enrichissement rapide et partagé.

Louis CHAUVEL, « Le retour des classes sociales ? »,
Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques, n° 79, octobre 2001.

DOCUMENT 3

Répartition de la population active en France en 2005 (en milliers)

| | |
|---------------------------------|---------------|
| Population active dont : | 27 637 |
| - Actifs occupés | 24 921 |
| - Actifs inoccupés | 2 717 |
| - Non salariés | 2 719 |
| Salariés dont : | 22 202 |
| - Intérimaires | 548 |
| - Apprentis | 335 |
| - CDD hors contrats aidés | 1 713 |
| Stagiaires et contrats aidés | 434 |
| Contrats à durée indéterminée | 19 172 |

Source : d'après INSEE, Enquête Emploi, 2005.

DOCUMENT 4

Quand le travail, même à plein temps, ne garantit plus de franchir le seuil de la pauvreté et quand ceux qui vivent des minima sociaux n'appartiennent plus aux catégories pour lesquelles cet ultime filet de sécurité a été conçu, les frontières de la pauvreté se brouillent. Il n'y a pas d'un côté les pauvres correspondant strictement à la définition statistique du terme, et de l'autre 90% de la population à l'abri de la pauvreté. On observe au contraire une diffusion des facteurs de précarité, formant comme un grand halo de vulnérabilité au-delà de la population dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté monétaire, c'est-à-dire moins de la moitié du revenu médian des ménages.

Avant d'être une définition statistique, plus ou moins satisfaisante et fiable, la pauvreté est d'abord une souffrance qui se caractérise par l'intrication⁽¹⁾ de difficultés multiples : inadéquation de la formation et de la qualification – quand il ne s'agit pas d'illettrisme –, chômage, difficulté pour garder les enfants en bas âge, mauvaises conditions de logement, hostilité de voisinage, problèmes de santé, surendettement, difficultés alimentaires, problèmes de transport, vulnérabilité familiale. C'est l'enchevêtrement de ces différents handicaps qui entretient la pauvreté et limite l'efficacité des modes d'intervention traditionnels, lesquels reposent sur des dispositifs spécifiques pour chaque problème. Quand la pauvreté résulte d'une combinaison de plusieurs difficultés, tenter de n'en résoudre qu'une seule c'est comme n'en résoudre aucune.

Martin HIRSCH, « Les formes modernes de la pauvreté », in *La nouvelle critique sociale*,
Seuil, 2006.

⁽¹⁾ Intrication : enchevêtrement